



**Bernard DAVID**  
**Conseiller Municipal**  
**12 Avenue du Maréchal Leclerc**  
**06210 MANDELIEU-LA NAPOULE**  
**Tel : 06 09 95 79 17**  
**Fax : 04 93 47 22 14**  
**Mail : [bernard.david@infoplus-mandelieu.com](mailto:bernard.david@infoplus-mandelieu.com)**

Monsieur Henri Leroy  
Hôtel de Ville  
BP 46

06212 MANDELIEU-LA NAPOULE Cedex

Mandelieu, le 26 septembre 2008

**Recommandé avec Accusé Réception**

Monsieur le maire,

Après 6 mois de cohabitation nous avons pu nous rendre compte que vous avez changé.

En pire.

Vous nous aviez refusé le droit de parole lors des réunions du conseil municipal. Le Tribunal Administratif y a mis bon ordre et vous a condamné.

Vous avez du l'accepter mais vous vous vengez.  
Mesquinement.

En nous privant de nos droits et en pratiquant l'insulte. Dans votre organe de propagande, vous qualifiez même de « gesticulations stériles » et « d'élucubrations infécondes » les propositions que nous faisons pour l'avenir de notre ville.

Inacceptable.

L'Opposition est exclue de la liste protocolaire c'est-à-dire que nous sommes privés de toutes les informations concernant la vie de la commune. Nous ne sommes même plus invités à assister aux cérémonies patriotiques.

Inacceptable.

Vous nous refusez notre droit à la carte officielle de conseiller municipal alors que l'Opposition y avait droit lors de la précédente mandature.

Inacceptable.

Vous pratiquez la discrimination entre les élus. Il y a ceux qui vous louent, et qui ont droit à tout, et les autres qui n'ont droit à rien. Quel mépris pour les 3 779 électeurs qui nous ont fait confiance !

Inacceptable.

Dans MLN Magazine, qui devrait être la revue de tous, vous baptisez dédaigneusement notre groupe de « divers », mais divers quoi ? Alors qu'il s'appelle « Ensemble pour Mandelieu-La Napoule ». En prime vous nous censurez et vous allez jusqu'à rayer toute mention de notre site [www.infoplus-mandelieu.com](http://www.infoplus-mandelieu.com) dans les quelques lignes qui nous sont accordées alors que l'autre groupe d'opposition (1 personne... !) y a droit dans ce même magazine.

Inacceptable.

Il a fallu à nouveau vous menacer du Tribunal Administratif pour que vous acceptiez le principe que nous ayons enfin le compte-rendu écrit (en nous faisant payer les copies) des réunions du conseil municipal que seuls les autres recevaient.

Inacceptable.

Les convocations aux réunions des commissions municipales dont nous faisons partie ne sont pas envoyées à notre domicile comme c'est le cas pour les autres élus.

Inacceptable.

Comme toute votre attitude est inacceptable, nous avons décidé de ne pas l'accepter.

Nous continuerons à siéger dans les commissions municipales où nous sommes toujours très bien accueillis preuve que la plupart des élus du groupe majoritaire eux, ont du savoir vivre.

Compte tenu des faits relatés ci-dessus, nous ne siégerons pas lors de la réunion du prochain conseil municipal du lundi 29 septembre.

Pour la suite, nous aviserons.

En tant qu'élus de la République, nous n'exigeons que nos droits mais tous nos droits.

Respecter l'opposition serait vous respecter vous-même.

Pour vous donner le bon exemple, nous vous prions d'agréer, Monsieur le maire, l'assurance de nos sentiments respectueux.

Jean-Claude CASTILLO

Bernard DAVID

Claude GANTOIS

Arlette GIORDANO

Chantal MAIMON

François PEREZ

Copies :

- Nice Matin
- Radio France Bleu Azur
- France 3
- Mesdames et Messieurs les élus de Mandelieu-La Napoule
- Monsieur le Député de la 8<sup>e</sup> circonscription
- Monsieur le Préfet des Alpes Maritimes
- Monsieur le Président de la République